



« Vidéo Humour Express »

Concours de capsules vidéos humoristiques
Féministe toi-même ! 2025

Balance ton humour, fais fondre notre jury de rire
en une minute chrono !

Le monde part en vrille et notre société hétéro-patriarcale te donne envie de rire... ou de pleurer (voire les deux) ? Tu manies l'humour comme personne ? Tu rêves de faire exploser de rire une communauté engagée et badass ? Ce concours est fait pour toi !

Envoie-nous ta vidéo la plus marrante : absurde, décalée, lunaire, carrément perchée... Tout est permis ! Que tu sois en solo ou en team, que tu fasses du mime, un sketch, du stand-up ou une parodie, on veut voir ça. Le seul objectif ? Faire fondre notre jury de rire en une minute chrono !

Alors vas-y, balance ton humour ! Fais-nous hurler de rire, pleurer (mais de joie), bref... fais-nous kiffer !

T'as jusqu'au mercredi 15 octobre 2025 à minuit pour nous envoyer ta pépite d'une minute max à concours@feministetoimeme.be via [GrosFichiers](#) ou [WeTransfer](#). Si tu ne reçois pas de courrier de confirmation, n'hésite pas à nous réécrire, tes blagues sont peut-être tombées dans nos spams (où elles n'ont évidemment aucune raison d'être !)

La proclamation des résultats aura lieu durant la douzième édition du festival Féministe toi-même ! le 8 novembre 2024 au Centre Tour à Plomb (Bruxelles). Les personnes qui auront le plus fait rire notre jury seront invitées à intégrer le line-up de la soirée de clôture du festival ce même jour, et seront contactées en amont par Les Sous-Entendues.

Les autres gagnant·es se partageront un bon d'achat chez Tulu, des abonnements au magazine *axelle*, des heures de studio d'enregistrement chez Amazone, un an de prêt gratuit à la Médiathèque nouvelle, des productions écrites *Le monde selon les femmes*, etc.

Un concours proposé par la collective Féministe toi-même ! en collaboration avec Les Sous-Entendues

Des questions ? > info@feministetoimeme.be

RÈGLEMENT

1. « Vidéo Humour Express » est un concours de créations vidéos humoristiques ouvert à toutes et tous, quels que soient l'âge, la nationalité ou le lieu de résidence des participant·es.
2. L'œuvre présentée devra être une création originale. Les citations et l'utilisation d'extraits sonores d'œuvres ou de matériaux existants sont autorisés pour peu qu'ils servent un propos original et personnel.
3. Il ne sera admis qu'une seule proposition par participant·e au concours. Les réalisations en collaboration sont en revanche admises. Dans ce cas, les auteur·ices désigneront une personne de contact pour le secrétariat du jury.
4. Sont exclues les œuvres présentant un caractère publicitaire, ainsi que toute œuvre ayant fait l'objet en tant que telle d'une diffusion audiovisuelle.
5. La capsule vidéo ne pourra pas excéder la durée d'une minute. La durée minimale n'est pas précisée.
6. Un formulaire d'identification, dûment complété et signé, sera envoyé en pièce jointe séparée (cf. le modèle ci-après).
7. Les fichiers, comportant le titre de la création sans aucune mention du nom de l'auteur·ice, devront parvenir pour le 28 septembre 2024 à minuit au plus tard, sous format électronique (format avi, mov ou mp4), à l'adresse suivante : concours@feministetoimeme.be.
8. Le jury sera constitué de personnes compétentes choisies par les organisateur·ices. Il décidera de l'attribution des prix et mentions. Ceci implique qu'il peut renoncer à toute attribution de prix dès lors qu'il estime la qualité de l'œuvre ou des œuvres insuffisante.
9. Un pré-jury pourra être organisé si nécessaire.
10. Les résultats seront rendus publics dans le cadre du festival Féministe toi-même ! qui se tiendra le 9 novembre 2023 au centre Tour à Plomb. Tous·tes les participant·es seront personnellement invité·es.
11. Du seul fait de leur participation au concours, les auteur·ices garantissent les organisateur·ices contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le caractère inédit de leur proposition.
12. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.

14. L'exécution et l'interprétation du présent règlement sont soumises à la loi belge. En cas de litige, seuls les Cours et Tribunaux de Bruxelles sont compétents.

FICHE D'IDENTIFICATION

À envoyer dûment complétée et signée dans un document joint,
à l'adresse : concours@feministetoimeme.be.

Je soussigné·e,

Nom

Prénom

Rue N°

Boîte

Code postal

Localité

Téléphone

Adresse électronique

Créatrice de la capsule intitulée

me présente au concours « Vidéo Humour Express »